

**PROCES-VERBAL**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**Séance du 31 août 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 31 août 2022 à 18 H 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA FRESNAIS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Eric POUSSIN, Maire et Président.

Nombre de membres en exercice : 11

Étaient présents : Monsieur Eric POUSSIN, Maire et Président du CCAS, Mesdames MARTIN Anita, GINGAST Annick, GINGAT Audrey, MOENET Marie-Béatrice, LEMERCIER Annie, LENORMAND Marie-Odile, BESLOU Nymphodore, PORÉE Claudine et FONTENEAU Pascal.

Absents : Mickaël BASLÉ

Procuration à :

Secrétaire de séance : Mme PORET Claudine

**DELIBERATION n°13/2022**

**Objet : Validation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2022**

Monsieur Le Président demande aux membres du conseil d'administration de faire part de leurs observations éventuelles sur le procès-verbal de la séance du 16 mars 2022.

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, (11 : Pour ; 0 Abstention ; 0 : Contre)**

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil d'administration du 16 mars 2022.

**DELIBERATION n°14/2022**

**Objet : « Goûter des aînés » du 23 septembre 2022**

La date du 23 septembre avait été avancé pour le goûter. Or, M. Gonnemont va être contacter afin de lui demander de venir animer l'après-midi (musique, chant, accordéon). Selon ses disponibilités, la date pourra être modifiée.

Il est décidé de maintenir l'âge limite de participation à 80 ans, et de maintenir également la gratuité.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- **PREND ACTE** des modalités d'organisation du prochain « goûter des aînés »

**DELIBERATION n°15/2022**

**Objet : Repas des aînés**

Mme MARTIN, qui a pris contact avec le Maire d'HIREL, nous annonce que nous pourrions bénéficier du prêt de la salle des fêtes de la commune gracieusement.

La date du 12 mars 2023 est arrêtée. Cependant, l'UNC a déjà prévu à cette date leur repas annuel. Il convient donc de décaler la date d'une semaine : le repas des aînés 2023 est donc fixé au 19 mars 2023.

Comme les éditions précédentes, il est décidé de limiter les personnes invitées au plus de 80 ans.

Le tarif et les modalités seront discutés ultérieurement, après avoir choisi le traiteur.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **PREND ACTE** du choix de la date du prochain « repas des aînés »

#### DELIBERATION n°16/2022

##### Objet : L'analyse des besoins sociaux

L'ABS doit être réalisé obligatoirement en début de mandat municipal.

Il consiste en un diagnostic sociodémographique, réalisé conjointement avec les partenaires présents sur le territoire. C'est un dispositif visant à concevoir un plan d'action social susceptible de répondre aux besoins de la population dont le CCAS a la charge et d'anticiper les attentes des citoyens.

L'analyse des besoins sociaux démarre avec un état des lieux de l'existant permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées par le passé ainsi que leur utilité à l'instant T. Elle permet ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions sociales pertinentes.

☑ Pour plus d'informations : <https://reussirmonabs.unccas.org/>

Faut-il réaliser l'ABS avec l'ensemble des communes du Marais Blanc ?

- Interroger les communes du Marais Blanc pour un projet commun : plus global, plus économique, moins chronophage.

Quelle structure peut nous accompagner ?

- **Le cabinet Kainotomia** (qui a réalisé l'ABS des Communes du Mesnil, à savoir Plerguer, Miniac-Morvan et Le Tronchet, et celui de Cancale et de Saint-Méloir)  
*Voir en annexe la proposition financière*
- **Des étudiants** pourraient réaliser l'ABS dans le cadre d'un stage :
  - Les lycées Bréquigny et Saint-Martin à Rennes proposent le BTS « **Services et prestations des secteurs sanitaires et social** »
  - L'université de RENNES II propose un master « **Responsable de projet collectif et participatif** »

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **PREND ACTE** du fait de devoir réaliser l'analyse des besoins sociaux pour mettre en évidence les besoins de la population. Les communes du Marais Blanc vont être contactées afin d'évoquer la mutualisation.

#### DELIBERATION n°17/2022

##### Objet : Point budget

<b>Chap. 11 :</b> Charge à caractère général	Reste 3112.74 € (Fête et cérémonie, contrat de prestation)
<b>Chap. 12 :</b> Charge de personnel	Reste 7894€ (En attente du versement chômage Mme DAUMER/CHESNOT)
<b>Chap. 65 :</b> Autres charges	Reste 1202€ (Bons alimentaires)

Aussi, M. Poussin annonce qu'un don de 350.00 € a été fait au CCAS par « les Compagnons de Saint-François »

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **PREND ACTE** de l'état du budget.

### DELIBERATION n°18/2022

**Objet : Quelles actions peuvent être mises en place pour renouveler l'action du CCAS**

#### OBJECTIFS

- Créer un temps d'accueil régulier pour les personnes désireuses de se rencontrer
- Dynamiser l'action du CCAS
- Toucher les « jeunes retraités », ceux qui ne viennent pas aux manifestations
- Créer du temps intergénérationnel
- Créer des partenariats avec les associations de la commune

#### IDEES D' ACTIONS :

- Proposer des **activités ponctuelles à l'extérieur** (cinéma, musée du sabot à Trans-la-Forêt, cidrerie SORRE... )
- Accompagner les personnes sur le **réseau de bus MAT** pour aller sur la côte, à Saint-Malo, expliquer le fonctionnement du réseau...
- Achat d'un **minibus** pour emmener les personnes non-véhiculées au marché, au cinéma...
  - Coût = environ 5000€,
  - Voir les financements avec la conférence des financeurs 35, qui subventionne des projets d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile et les sponsors locaux
  - Trouver des chauffeurs (assurance)
- **Mutuelle communale**
- **Gouter intergénérationnel** entre les aînés et les jeunes de la Baz'ados ou les jeunes de l'association des jeunes
- Activités sportives/loisirs avec les **associations** de la Fresnais (gym, yoga, foot ...).
- Recréer un « **vestiaire** » - ou être intermédiaire pour dépôt dans une autre structure.
- Voir si David l'animateur sportif peut intervenir **ponctuellement**
- **Bibliothèque** : présentation des livres gros caractères, projection de film (MDIV) – (cf. Cécile)
- Tenir un « **Point d'accueil régulier** »
- Des **questionnaires** pourraient être distribués pendant le goûter afin de recueillir les attentes et les souhaits.

#### INTERVENANTS EXTÉRIEURS – ACTIVITÉS (voir devis en annexes) :

- **Après-midi jeux** avec l'association « le Bois des Ludes » (125€ goûter compris)
- **Yoga** avec Mme Charpentier, qui a proposé son aide auprès du CCAS
- **Bibliothèque** : présentation des livres gros caractères, projection de film
- **Ann-Laora**, chanteuse ([www.info-groupe.com/annlaorachante/](http://www.info-groupe.com/annlaorachante/))  
Repas = 590€. Goûter = 490€
- **MUZICAT** : groupe de musique (<https://www.facebook.com/Muzikat/>) : 800€ environ
- **Jean-Yves CAILLARD**, thé dansant ou concert chanson française : prestation entre 110 et 150 € + GUSO
- **Philippe POIRIER**, chansons françaises. 375€

- **Compagnie Artefakt : Animation autour du cinéma**
  - Projections et découvertes des premiers films du cinéma, 500€ pour une après-midi un conférencier
  - Création d'un film participatif intergénérationnel - Budget / 900€ dont frais d'intervenants, de matériel et de déplacement).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- PREND ACTE des discussions autour des objectifs et des propositions d'actions à mener.

**DELIBERATION n°19/2022**

**Objet : Accueil des nouveaux bébés et des nouveaux arrivants**

Les naissances :

- Il serait plus judicieux de dater l'évènement en janvier, pour fêter les naissances en année civil. Cela pourrait être l'occasion de déguster la galette des rois. Pour la prochaine édition, les bébés nés entre novembre 2021 et décembre 2022 seront donc invités.
- Pour marquer l'évènement, il pourrait être procédé au plantage d'un ou de quelque arbre fruitier afin de créer un « verger des enfants » ou une allée arboré le long d'un sentier. Un bel endroit est donc à trouver.

Les nouveaux arrivants :

Un « kit » à offrir au nouveau foyer pourrait être constitué :

- Le dernier bulletin, le plan de la commune, le flyer « animations et associations », calendrier collecte/consigne de tri/autocollant stop pub, circuits de randonnées
- Des produits/légumes locaux,
- Des coupons pour adhérer à une association de la commune
- Autres idées : des entrées à Aquamalo, proposer une visite guidée/ballade dans la commune, éditer un livret d'accueil (cf commune La Maxe)

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- PREND ACTE que la cérémonie des nouveaux bébés et des nouveaux arrivants aura lieu en janvier.

**DELIBERATION n°20/2022**

**Objet : Colis de fin d'année**

Le colis de fin d'année a été distribué fin 2021 pour pallier l'impossibilité d'organiser le repas des aînés

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- PREND ACTE de ne pas renouveler la distribution des colis de fin d'année.

**DELIBERATION n°21/2022**

**Objet : M. FONTENEAU intégrera le CA de l'ADMR « Le Clos Poulet »**

M. Fonteneau pourra intégrer le Conseil d'Administration de l'ADMR du Clos Poulet en 2023.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- PREND ACTE des échanges pour l'organisation du repas des aînés.

**DELIBERATION n°22/2022**

**Objet : Compte rendu du Conseil d'Administration de l'ADMR « Le Clos Poulet »**

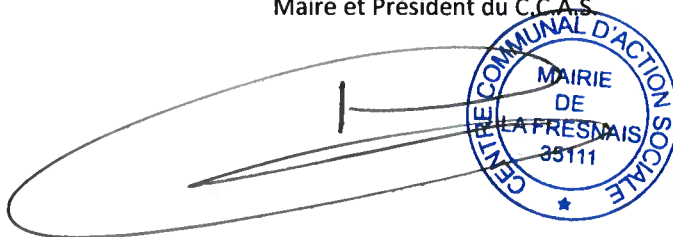
Il est présenté quelques extraits du compte-rendu. L'intégralité du compte rendu est annexée à ce PV.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- PREND ACTE des échanges autour du compte-rendu de l'ADMR.

La séance est levée à 20h26.

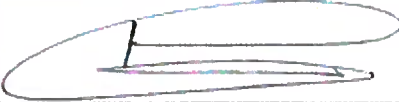






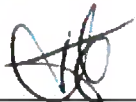


Le 5 septembre 2022  
Eric POUSSIN,  
Maire et Président du C.C.A.S.





## Conseil Administration CCAS

### Emargement

Monsieur POUSSIN	
Madame MARTIN	
Madame GINGAST	
Madame MOENET	
Madame GINGAT	
Monsieur FONTENEAU	
Madame POREE	
Madame BESLOU	
Madame LEMERCIER	
Madame LENORMAND	
Monsieur BASLE	



31 AOUT 2022